











Dispositif régional de formation

Prévention et compostage de proximité des biodéchets

Catalogue de formations

- ✓ Chargé de mission (bio)Déchets de la collectivité
- √ Maître composteur
- √ Guide composteur
- ✓ Référent de site compostage





Sommaire

I – Présentation générale du dispositif de formation

I-I P	Ourquoi ce dispositif ?	p.3
I-2 C	Quatre acteurs au service de la gestion de proximité des biodéchets	p.4
I-3 N	dissions et activités de chacun des quatre acteurs	p.6
I-4 Iı	nformations pratiques	p.7
I-5 C	Calendrier des formations	р.10

II - Présentation détaillée des parcours de formation

II-1 Chargé de mission (bio)déchets (CMD)	p.12
II-2 Référent de site (RS)	p.14
II-3 Guide composteur (GC)	p.16
II-4 Maître composteur (MC)	p.18
II-5 Spécialisations : RS, GC, MC	p.24

I-I Pourquoi ce dispositif?

Avec la relance de la **politique nationale sur les déchets en 2005**, de nombreuses opérations sur l'ensemble du territoire national ont témoigné des divers bénéfices¹ à attendre de la **gestion de proximité des biodéchets.**

Au-delà de la réduction et de la valorisation des déchets, cette démarche est devenue un **enjeu de territoire** sur le plan environnemental, social, pédagogique et économique.

Grâce à un accompagnement efficace des ménages et autres opérateurs de proximité, les résultats sont encourageants. Cependant, la diversité culturelle et la disparité des compétences des acteurs impliqués limitent le développement de cette gestion de proximité.

Insuffisance de structuration de la « filière », nécessité de professionnaliser les différents maîtres d'œuvres et surtout demande croissante d'accompagnement et de formation de la part de collectivités, de professionnels et d'associations en PACA, tous ces facteurs nous ont conduits à proposer une offre de formation globale et cohérente répondant à la diversité des demandes.







Nous sommes un cercle d'experts de la région, regroupés autour du CFPPA de Carmejane (04) et enrichis d'experts thématiques extérieurs².

Notre offre de formation est construite selon le **référentiel acteurs-formation de l'ADEME**³, un documentoutil à l'élaboration duquel des membres de notre groupement ont contribué depuis 2011 avec d'autres professionnels du secteur. En précisant les champs d'action des 4 acteurs majeurs de la gestion de proximité des biodéchets, ce référentiel vise à **harmoniser la qualité des formations** dispensées au niveau national. En signant la Charte stipulant son engagement à respecter les exigences du référentiel ADEME, notre groupement est un partenaire actif pour faire évoluer ce dispositif si nécessaire.

¹ Réduction du transport des déchets, responsabilisation et implication des producteurs de déchets, retour local à la terre d'un amendement organique de qualité, création de nouvelles activités et de lien social...

² Acteurs régionaux : CFPPA de Carmejane, GESPER, GERES, Orgaterre, Croq'jardin, A Fleur de Pierre) / Experts thématiques extérieurs : Jean-Marie Savino, Anne Delmaire (Toilettes du Monde)

³ http://optigede.ademe.fr/sites/default/files/fichiers/Referentiel_acteurs_formation_gestion_proximite_biodechets.pdf

I-2 Quatre acteurs au service de la gestion de proximité des biodéchets

Qu'est-ce qu'un Chargé de Mission (bio)Déchets des collectivités ? (CMD)

C'est une personne qui dans le cadre de ses activités, au sein d'une collectivité sera chargée de la mise en place, de la conduite et du suivi d'un projet territorial ou d'une opération de promotion de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets.

Qu'est-ce qu'un Guide-Composteur (GC) ?

C'est un ambassadeur de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets ménagers et assimilés. Il peut intervenir sur l'ensemble du territoire de sa collectivité dans des opérations de gestion domestique des biodéchets, de compostage partagé (semi-collectif) et autonome en établissement.

Qu'est-ce qu'un Référent de Site (RS) ?

C'est une **personne relais** d'un ensemble immobilier, d'un quartier, d'un village ou d'un établissement impliquée, sur son seul site, dans l'information des usagers et la conduite globale du dispositif de **compostage partagé (semi- collectif) ou autonome** en établissement

Qu'est-ce qu'un Maître-Composteur (MC)?

C'est un professionnel, **référent technique et un animateur** de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets. Il a sa place sur les opérations de compostage domestique aussi bien que de compostage partagé (semi-collectif) et autonome en établissement.



Les acteurs et leurs missions :



MAITRE COMPOSTEUR GUIDE COMPOSTEUR REFERENT DE SITE

un trio pour promouvoir et animer un projet, une opération locale

CHARGE DE MISSION DECHETS DES COLLECTIVITES

pour piloter un projet territorial, une opération locale

Promotion et développement du compostage de proximité des biodéchets :

- 1. piloter des projets et des opérations de gestion de proximité des biodéchets sur le territoire
 - 2. mobiliser et accompagner des relais de terrain
 - 3. informer et sensibiliser différents publics
- 4. animer des opérations de gestion-prévention domestique
- 5. animer des opérations de gestion-prévention partagée (semi-collective)

Réduction de la production de l'ensemble des biodéchets

I-3 Missions et activités de chacun des quatre acteurs

Le tableau ci-dessous présente les principales activités par fonction et le type d'acteur concerné.

Les couleurs foncées indiquent une activité de base pour l'acteur concerné, les couleurs claires, une activité optionnelle ou à laquelle il peut contribuer.

(Source : Référentiel acteurs formations : Gestion de proximité des biodéchets – ADEME)

FONCTION 1 : Pilotage des projets et des opérations de prévention-gestion de proximité des biodéchets sur le territoire	Ac	teur c	oncern	ιé
ACTIVITÉS	CMD	мс	GC	R
Piloter les différentes étapes d'un projet ou d'une opération de gestion domestique des biodéchets				
Piloter les différentes étapes d'un projet ou d'une opération de gestion autonome en établissement ou partagée (semi-collective) des biodéchets				
FONCTION 2 : Mobilisation et accompagnement des relais de terrain	Ac	eteur c	oncern	ıé
ACTIVITÉS	CMD	MC	GC	R
Mobiliser des relais de terrain				
Former des relais de terrain : particuliers, élus / agents techniques et autres professionnels				
Créer et animer un réseau de relais de terrain				
FONCTION 3 : Information globale et sensibilisation des différents publics	Ac	eteur c	oncern	ıé
ACTIVITÉS	CMD	МС	GC	R
Informer les élus et les services des communes				
Informer le grand public en réunion publique, visite d'installations ou de stands				
Informer les producteurs de biodéchets non ménagers				
Sensibiliser des scolaires				
FONCTION 4 : Animation pratique des opérations de prévention-gestion domestique des biodéchets sur le territoire	Ac	eteur c	oncern	né
ACTIVITÉS CONTRACTOR DE LA CONTRACTOR DE	CMD	МС	GC	R
Consulter les usagers sur leurs pratiques et besoins				
Définir les solutions de prévention et les dispositifs de gestion des biodéchets				
Mettre en place l'opération et les dispositifs : fournir les équipements, effectuer l'accompagnement et conseiller les usagers (composteur, broyeur, broyat, paillage)				
Mettre en place l'opération et les dispositifs : fournir les équipements, effectuer l'accompagnement et conseiller les usagers (composteur, broyeur, broyat, paillage) Suivre, évaluer les opérations et remonter les informations / besoins FONCTION 5 : Animation pratique des opérations de prévention-gestion partagée (semi-collective)	Ac	eteur c	oncern	é
Mettre en place l'opération et les dispositifs : fournir les équipements, effectuer l'accompagnement et conseiller les usagers (composteur, broyeur, broyat, paillage) Suivre, évaluer les opérations et remonter les informations / besoins FONCTION 5 : Animation pratique des opérations de prévention-gestion partagée (semi-collective) et autonome en établissement des biodéchets sur le territoire				
Mettre en place l'opération et les dispositifs : fournir les équipements, effectuer l'accompagnement et conseiller les usagers (composteur, broyeur, broyat, paillage) Suivre, évaluer les opérations et remonter les informations / besoins FONCTION 5 : Animation pratique des opérations de prévention-gestion partagée (semi-collective) et autonome en établissement des biodéchets sur le territoire ACTIVITÉS	Ac	eteur c	oncerr GC	
Mettre en place l'opération et les dispositifs : fournir les équipements, effectuer l'accompagnement et conseiller les usagers (composteur, broyeur, broyat, paillage) Suivre, évaluer les opérations et remonter les informations / besoins FONCTION 5 : Animation pratique des opérations de prévention-gestion partagée (semi-collective) et autonome en établissement des biodéchets sur le territoire ACTIVITÉS Consulter les services des communes, les gestionnaires immobiliers et les résidents, les établissements et les usagers, les acteurs sociaux sur leurs pratiques et besoins				
Consulter les services des communes, les gestionnaires immobiliers et les résidents, les établissements et les usagers, les acteurs sociaux sur leurs pratiques et besoins Définir les solutions de prévention et les dispositifs de gestion des biodéchets				né R
Mettre en place l'opération et les dispositifs : fournir les équipements, effectuer l'accompagnement et conseiller les usagers (composteur, broyeur, broyat, paillage) Suivre, évaluer les opérations et remonter les informations / besoins FONCTION 5 : Animation pratique des opérations de prévention-gestion partagée (semi-collective) et autonome en établissement des biodéchets sur le territoire ACTIVITÉS Consulter les services des communes, les gestionnaires immobiliers et les résidents, les établissements et les usagers, les acteurs sociaux sur leurs pratiques et besoins				

I-4 Informations pratiques

Cycles de formation

Les calendriers des parcours de formation sont disponibles sur le site internet de l'association GESPER : http://www.gesper.eu/formations/compostage.php

Lieux de formation

Bassin de Digne les Bains (04) :

- > CFPPA de Digne-Carmejane (Le Chaffaut) :
 - o salles de cours pour les enseignements théoriques / salle informatique avec accès internet (rédaction des documents) / ressources documentaires / cantine et foyer
 - o espaces pédagogiques sur la gestion intégrée des déchets verts / site pilote de démonstration sur le compostage autonome des déchets de cantine
- ➤ **GESPER** (Zone St Christophe Digne les Bains) : salle de formation et site de démonstrations pédagogiques (démonstrations, travaux pratiques)
- Association A Fleur de Pierre (Digne les Bains) : site de compostage partagé du « Jardin des Cerises »
- Echantillon représentatif d'installations sur sites de collectivités : villages, écoles, collèges, Zone d'activité etc.)

Bassin d'Aix en Provence - Marseille :

- ➢ GERES : sites de compostage de proximité et aires de démonstration de compostage domestique, développés dans le cadre du réseau Compostage-au-jardin (collectif de 7 structures des Bouchesdu-Rhône)
- Association Croq'jardin : jardin pédagogique et plateforme de compostage (démonstrations, travaux pratiques)
- Echantillon représentatif d'installations sur sites de collectivités : villages, écoles, collèges etc.

Autres bassins: Sived (84), Univalom (06), etc.: installations de démonstrations utilisables

Tarif des formations

160 euros par jour (repas et hébergement non compris).

Particuliers et demandeurs d'emploi nous consulter.

Inscriptions

Pré-inscriptions en ligne sur : www.gesper.eu/formations/compostage.php

Pour toute question vous pouvez nous contacter :

✓ Association GESPER : Fanny LORGERON - Tel : 04 92 34 33 54
 ✓ CFFPA de Carmejane : Jean-Pierre MENG – Tel : 04 92 34 60 56

Individualisation des parcours

Pour tenir compte d'une part de la diversité des publics visés par les formations et d'autre part des articulations entre différents modules et unités. L'harmonie pédagogique sera un critère essentiel pour garantir la cohérence de l'ensemble du cursus.

Pour chaque formation, un stagiaire pourra réaliser la totalité du parcours choisi sur une période ou plusieurs périodes échelonnées (des délais sont d'ailleurs nécessaires entre certains modules). Sur ce même **principe d'entrée-sortie permanente**, en fonction de ses objectifs, moyens et disponibilités, il pourra également réaliser ce parcours sur 2 années.

Modalités d'entrée

Les formations sont ouvertes à des **publics variés**. Expériences, cursus de formation initiale, âges, projets professionnels offrent un mixage générateur d'échanges, de découverte et d'ouverture sur l'environnement culturel. Pour notre groupement, c'est le moteur principal du dispositif.

Pas de validation d'acquis à l'entrée mais un entretien individuel pour positionner les candidats :

- repérer les compétences acquises (aptitudes rédactionnelles, autonomie en bureautique, savoirfaire, etc.),
- · vérifier la motivation, les aptitudes, le projet,
- proposer un éventuel assouplissement dans le parcours de formation en fonction des attentes (allègement de l'évaluation par exemple).

Pédagogie et moyens logistiques

En salle et globalement, les méthodes pédagogiques alternent entre présentations (diaporamas), échanges- débats- discussions, travaux en sous-groupes et restitutions.

Pour chaque module de formation, les stagiaires recevront **un dossier pédagogique** comprenant des fiches-outils, les diaporamas, de la bibliographie etc.

Au-delà du partage des compétences de formateurs de chaque membre du groupement, ce dernier permet de mutualiser des équipements logistiques et pédagogiques.

Ainsi, pour les **démonstrations et les formations pratiques, différents sites liés** au compostage de proximité sont disponibles sur différents secteurs du territoire de la région : jardinage au naturel, toilettes sèches, broyeurs, compostage en tas, bacs, pavillons de compostage, composteurs mécaniques et électromécaniques, mini plateforme de compostage.

Sur le territoire, nous disposons également d'un **échantillon représentatif d'installations** déjà mobilisées pour des visites (réseau Compostage au Jardin dans le 13, installations de diverses collectivités).

Evaluations

- ✓ En cours de formation : des fiches de tâches sur des situations pratiques pour valider les compétences fondamentales.
- ✓ En fin de formation : selon la fonction visée, production d'un dossier rendant compte d'une première réalisation (opération ou cycle de compostage et de valorisation)
- ✓ Le dernier jour (parcours maître composteur): selon la fonction visée, présentation orale du dossier devant un jury de professionnels représentatifs (collectivités territoriales, opérateurs, techniciens etc.)

Remarque : à chaque étape, des rattrapages pourront être organisés.



II-1 Qu'est-ce qu'un Chargé de Mission Déchets des collectivités (CMD) ?

C'est une personne chargée, au sein d'une collectivité de la mise en place, de la conduite et du suivi d'un **projet territorial ou d'une opération de promotion*** de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets.

Sa fonction essentielle est le pilotage des actions. Pour les autres axes de l'activité globale de gestion de proximité, le CMD sera concerné par l'organisation et la supervision, en articulation avec les activités d'autres intervenants.

Le plus fréquemment, il est salarié d'une collectivité compétente en matière de collecte et/ou de traitement de déchets où le périmètre de ses fonctions dépend de la taille et de l'organisation de la structure (syndicats de collecte et/ou de traitement, communautés d'agglomération, communautés de communes, communautés urbaines, Conseils généraux...).

Il peut avoir des Maîtres-Composteurs et des Guides-Composteurs sous son autorité directe. Il travaille en collaboration avec d'autres services de la collectivité ou des communes adhérentes (traitement des déchets, espaces verts, politique de la ville, urbanisme, communication, affaires scolaires...) ou avec d'autres structures locales et départementales (associations de jardiniers, d'éducation à l'environnement, du secteur social, bailleur social, syndics de copropriété, chambres consulaires, organisations professionnelles...).

* Projet de prévention-gestion de proximité des biodéchets sur le territoire

Un projet vise l'ensemble du territoire de la collectivité.

Il nécessite d'identifier la place de la prévention et de la gestion de proximité dans la gestion globale des déchets. Il précise les objectifs stratégiques à atteindre à l'échelle de la collectivité, cible et planifie les actions à réaliser, évalue les moyens à mobiliser...

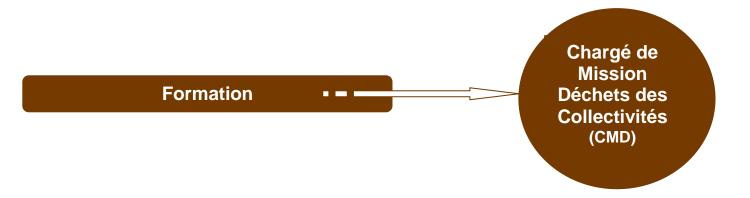
* Opérations de Prévention-Gestion de proximité des biodéchets sur le territoire

Une opération vise un site particulier (ensemble immobilier, établissement, quartier, hameau, village) pour lequel il s'agit de définir et de mettre en place des solutions concrètes de prévention et de gestion des biodéchets. Elle s'inscrit dans un projet de territoire.

Les enseignements des résultats des différentes opérations de terrain éclairent la collectivité pour la définition, l'évaluation et l'amélioration de son projet



Programme : formation Chargé de Mission Déchets (CMD)



Unité CMD: Durée 2 jours - 2 modules

Construction et conduite d'un projet ou d'opérations de gestion des biodéchets

Module CMD1 Jour 1	Analyse d'exemples représentatifs d'opérations	Identification et explicitation des indicateurs d'une opération Visite structurée de 3 sites représentatifs compostage domestique, partagé en pied d'immeuble, en village ou compostage autonome : caractérisation et évaluation des opérations Bilan partagé à chaud
Module CMD2 Jour 2	Construction et conduite d'un programme ou d'opérations	 Présentation des projets des participants (leurs structures, activités, attentes) Reprise du bilan collectif des visites Jour 1 pour compléter le recueil d'informations (établissements-territoires concernés, enjeux respectifs, solutions, faisabilité, étapes, moyens, points de vigilance) Etude de cas sur 2 ou 3 projets identifiés (2 ou 3 groupes): mise en pratique de la conduite d'un projet Restitution orale par le rapporteur de chaque groupe

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de caractériser et d'évaluer des opérations de prévention-gestion de proximité des biodéchets.

Ils seront en mesure de **construire méthodologiquement** des projets (ou opérations) et de les **mettre en œuvre.**

II-2 Qu'est-ce qu'un Référent de Site (RS) ?

C'est une **personne relais** d'un ensemble immobilier, d'un quartier, d'un village ou d'un établissement impliquée, sur son seul site*, dans l'information des usagers et la conduite globale du dispositif de **compostage partagé (semi- collectif) ou autonome** en établissement

Le référent de site peut être **salarié ou bénévole**. Par sa pratique et ses conseils, il facilite le compostage ou lombricompostage, le paillage dans son voisinage, sa résidence ou sur son lieu de travail. Sur son site, il participe à la mise en place, à la conduite, au suivi du dispositif de gestion de proximité. Ses activités le conduisent pour cela à informer les autres usagers concernés sur les consignes d'utilisation du dispositif et à assurer le lien entre les usagers et le superviseur du dispositif. Aussi, il doit avoir la connaissance technique et pratique du dispositif.

Contrairement au Guide-Composteur, le Référent de Site n'a pas vocation à assurer sa mission en dehors de son lieu d'intervention.



Programme: formation Référent de site (RS)

Formation

Rappel: Le Référent de Site est tenu de suivre l'unité RS constituée d'un seul module et de choisir une option parmi les modules « Spécialisations » proposés aux Guides Composteurs et aux Maîtres Composteurs.

Référent de Site (RS)

Unité RS: 1 module RS1 - Durée ½ j minimum

Les fondamentaux de la fonction Référent de Site

Module RS1 Jour 1	Découverte des pratiques de prévention- gestion des biodéchets sur sites	 Qualification des différents biodéchets domestiques -Solutions possibles pour une bonne pratique: prévention, compostage, autres formes de valorisation et leurs complémentarités - Gestion intégrée des déchets de jardin - Principes et techniques du compostage (en tas – en bac) - Utilisation du compost - Analyse des différentes pratiques (mise en situation)
Jour 2	Un module de spécialisation	Au choix parmi les 5 proposés pour les formations de Guide Composteur et de Maître Composteur (voir les programmes correspondants) : • Gestion intégrée des déchets verts • Compostage partagé • Compostage autonome en établissement • Lombricompostage • Compostage des toilettes sèches

A l'issue de la formation, les stagiaires seront initiés à la gestion domestique des déchets de jardin et de cuisine.

Ils seront capables d'identifier les bonnes pratiques de cette démarche

En fonction de la spécialisation choisie, ils seront capables de participer à l'animation pratique d'opérations de prévention-gestion partagée (semi-collective) ou autonome en établissement : information des usagers, consignes d'utilisation, conduite et suivi.

II-3 Qu'est-ce qu'un Guide-Composteur (GC)?

C'est un ambassadeur de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets ménagers et assimilés. Il est à distinguer du Référent de Site*.

Il a essentiellement sa place sur les opérations de gestion domestique des biodéchets de sa commune et sur les opérations de compostage partagé (semi-collectif) et autonome en établissement*.

Le guide-composteur peut être un **habitant** de la commune assurant bénévolement sa mission. Il peut également être **élu/salarié** d'une collectivité ou d'une association que son statut ou son activité conduit habituellement à informer le grand public (interventions en soirée et week-end).

Habitant bénévole ou salarié d'une collectivité ou d'une association, il agit en étroite collaboration avec le Maître-Composteur (ou faisant office de maître-composteur). Celui-ci peut lui proposer un cadre pour ses interventions (convention...), lui fournir un soutien matériel et logistique. Il l'accompagne également dans l'organisation et le suivi de ses actions.

Parmi l'ensemble des activités et tâches présentées, le degré d'implication du Guide-Composteur peut être plus ou moins important selon son statut (bénévole ou salarié) et selon l'organisation et les moyens de la structure dans (ou pour) laquelle il œuvre.

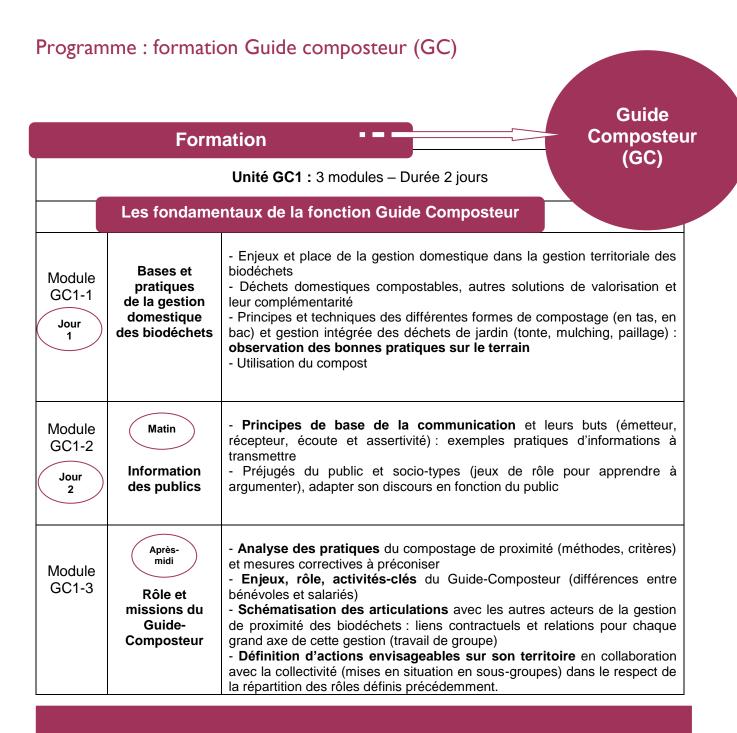
Le bénévole disposant d'une certaine autonomie pour l'organisation de ses activités, le cadre de ses interventions (en partenariat avec les collectivités) doit pouvoir renforcer sa motivation afin pérenniser son engagement.

*

Contrairement au Référent de Site, l'activité « accompagnement pratique des opérations » assurée par le Guide-Composteur est centrée à ce jour sur la gestion domestique des biodéchets. En fonction des contextes locaux, ces activités pourraient rapidement s'élargir à la « gestion intégrée des déchets verts », au « compostage partagé » (semi-collectif) et au « compostage autonome en établissement ».



Crédit photo: Croq'jardin 2010



A l'issue de la formation, les stagiaires en étroite collaboration avec un maître composteur seront capables :

- de communiquer oralement et d'animer des travaux pratiques (sur la gestion domestique des biodéchets, sur le jardinage au naturel, le paillage, la réduction des déchets verts)
- de diagnostiquer les pratiques à partir d'indicateurs de bon fonctionnement
- de conseiller des usagers sur l'utilisation des équipements
- de visiter, diagnostiquer et conseiller sur site
- d'accompagner la mise en route d'installations et de suivre l'évolution des pratiques des producteurs de biodéchets en collaboration avec la collectivité

II-4 Qu'est-ce qu'un Maître-Composteur (MC) ?

C'est un professionnel, **référent technique et un animateur** de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets. Il a sa place sur les opérations de compostage domestique aussi bien que de compostage partagé (semi-collectif) et autonome en établissement.

Le plus fréquemment, il est salarié d'une structure relais :

- association du secteur environnemental, éducatif, social, ou association ou société spécialisée dans les jardins ou le compostage
- consultant spécialisé dans le domaine
- ou, comme le Chargé de Mission Déchets, salarié d'une collectivité compétente en matière de collecte et/ou de traitement de déchets (syndicats de collecte et/ou traitement, communautés d'agglomération, communautés de communes, communautés urbaines, conseils généraux...)

Dans les collectivités, le Maître-Composteur est rattaché au service de **gestion/traitement des déchets** et/ou de la **prévention des déchets**.

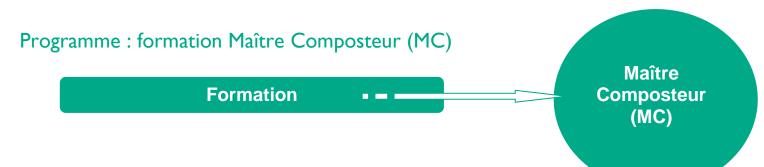
Selon la taille et la structuration de la collectivité, il est sous l'autorité directe d'un chef de service, d'un chargé de mission prévention (ou faisant office) et peut lui-même encadrer des agents techniques ou agents de communication pour les fonctions qui lui incombent. Il peut également s'appuyer sur des relais de terrain. Les actions d'information et d'accompagnement vers les différents publics visés imposeront des interventions en soirée et week-end.

Il travaille en collaboration avec d'autres services de la collectivité ou communes adhérentes (traitement des déchets, espaces verts, politique de la ville, urbanisme, communication, affaires scolaires...) et en collaboration avec d'autres structures locales et départementales (associations de jardiniers, d'éducation à l'environnement, du secteur social, bailleur social, syndics de copropriété, chambres consulaires, organisations professionnelles...).

Dans tous les cas, la nature de ses activités implique une certaine responsabilité dans l'atteinte des objectifs et une certaine autonomie dans l'organisation du travail (en fonction des moyens de la structure). Ses activités doivent s'articuler avec celles d'autres intervenants parmi lesquels les Chargés de Mission Déchets, les Guides-Composteurs et les Référents de Site. Elles sont exercées sous les directives et le contrôle du supérieur hiérarchique ou donneur d'ordre (planning et rapport d'activités, bilan des actions).

D'autres appellations sont parfois utilisées pour désigner les fonctions d'un Maître Composteur :

animateur ou chargé de mission de prévention des déchets ou du compostage chargé de mission développement local ou environnement plus rarement, responsable qualité-environnement, agent de salubrité ou autre agent technique (comprenant des missions plus larges sur les déchets ou sur la propreté).



Point de vigilance: Dans l'idéal, pour intégrer la formation Maître Composteur, il faut avoir suivi tous les modules de la formation Guide Composteur (ou justifier d'une expérience professionnelle / personnelle significative pour les modules concernés). Des conditions dérogatoires pourront être proposées au cas par cas.

5 unités : 7 jours 5 spécialisations : de 5 à 7 jours Durée totale de la formation : 12 à 14 jours

Unité MC1: 3 modules – Durée 2 jours minimum

Les perfectionnements techniques

Jour 1 Module MC1-1	Diagnostic d'une opération de gestion de proximité des biodéchets	 Etude de cas sur 3 opérations : gestion domestique, partagée et autonome en établissement : explicitation d'une grille d'analyse des dispositifs pour comprendre les indicateurs de bon fonctionnement Visite structurée de sites et rencontre des acteurs impliqués dans la conduite et le suivi des opérations pour caractériser et évaluer ces opérations à l'aide de la grille précédente Premier bilan et questionnement sur les outils de diagnostic
Module MC1-3	Les pratiques des différentes techniques de compostage	- Etude de cas sur 3 techniques de compostage (statique en enceinte, tas ou mini-plateforme, mécanique ou aération forcée) : identifier les applications, les spécificités techniques (composants, dimensionnement) et économiques (éléments de coûts) - Mise en situation de conduite sur sites pour les 3 cas afin d'apprendre les bonnes pratiques spécifiques aux différentes techniques (l'alimentation, le mélange de coproduits, le brassage etc.)
Jour 2 Module MC1-2	Le fonctionnement des sols	- Rôles des matières organiques dans les sols (formation des sols, sol vivant) - Etude de la valeur agronomique des composts dans le jardinage au naturel (type de compost par type de sol / intérêt du paillage) pour transmettre les bases de l'utilisation du compost au potager.

Unité MC2: 3 modules - Durée 2 jours

Mise en place des opérations de gestion de proximité des biodéchets et animation

Jour 3 Module MC2-1	Animation et mise en place des opérations de prévention- gestion domestique	 Consultations des usagers sur leurs pratiques: Objectifs et principes méthodologiques d'une enquête: informations à recueillir sur les pratiques, les connaissances des particuliers, les motivations, les chiffres de production / modalités de recueil / traitement de l'information Choix des matériels et des techniques: critères en fonction des besoins-aspirations, du climat, du budget etc. Différentes modalités d'accompagnement des usagers: documentation-guide, ateliers, stands, contacts tél/mail etc. Impacts quantitatifs et qualitatifs d'une opération: objectifs, méthodes, outils
Jour 3 Après- midi et Jour 4	MC2-2 Animation et mise en place des opérations de prévention- gestion partagée (semi- collective)	 Identifier et consulter les parties prenantes d'une opération : (services des communes, gestionnaires immobiliers et résidents, établissements et leurs usagers, acteurs sociaux etc.) : Méthodes et outils Les différentes étapes clés de la concertation à mener entre les acteurs lors de l'élaboration d'un projet de compostage de proximité (jeu de rôles sur situation type et canevas-type) Diagnostic de faisabilité d'une opération : Critères techniques, économiques et organisationnels (grille de diagnostic et méthode d'évaluation) Sélectionner et dimensionner les organisations-techniques et matériels envisageables
Modules		 Visite d'un site de compostage partagé et d'un site de compostage autonome couplée avec la rencontre des relais de terrain correspondants (Guide Composteur, Référent de Site) :
MC2-2	MC2-3 Animation et mise en place	 Sélection et dimensionnement des organisations- techniques et matériels en cohérence avec les moyens disponibles
et	des opérations	 Détermination des équipements et fonctionnements possibles (outil multicritères)
MC2-3	de prévention- gestion autonome en établissement	 - Mobiliser et former les relais de terrain : distinction entre besoins des RS de ceux des GC / objectifs, contenu-type, périodicité des formations pour les 2 types d'opération de compostage de proximité - Superviser l'installation des équipements et l'organisation/ accompagner la mise en route - Suivre et évaluer des opérations (objectifs, méthodes, outils)

Unité MC3: 3 modules - Durée 1 jour

	Analy	- Réglementation sur les déchets et biodéchets (circulaires, directives / responsabilités, compétences respectives des collectivités (et services) /
Module MC3-1 Jour 5	en publics cipies, stratégies	Information des publics amerentes categories de decriets / problematique et crimes cies - Spécificité de l'habitat collectif (copropriétés, habitat social) : étude de cas pour réaliser un diagnostic sur la base du flux de déchets, de sa gestion actuelle, des responsabilités, rôles et attentes des résidents (opportunités locales à repérer avec les acteurs locaux et les parties prenantes)
Module MC3-2	Adaptation de la ou des présentation(s) au public-cible	 Identification des catégories de publics-cibles concernés dans une opération de compostage de proximité (producteurs de déchets, opérateurs, relais de communication, porteurs de projets, collectivités, bénéficiaires) et rappel des fondamentaux de la communication pour adapter vocabulaire et attitude Après étude de techniques et méthodes de communication, réalisation en sous-groupes d'outils à l'attention des élus, des collectivités, du grand public selon la stratégie choisie (guides, articles etc.)
Module MC3-3	Spécificités de la gestion autonome en établissement	- Problématiques biodéchets de certains secteurs professionnels « gros producteurs » (restauration, commerces alimentaires etc.) : chiffres de référence des flux et mise en relation avec la réglementation - Etudes de cas en sous-groupes pour identifier les solutions possibles de réduction-valorisation par catégorie de déchets, les avantages/ inconvénients et les filières disponibles - Identification de la place du compostage autonome parmi les solutions.



Unité MC4: 3 modules – Durée 1 jour

Mobilisation et accompagnement des relais de terrain

Jour 6 Module MC4-1	Rôles et missions des Guides Composteurs et des Référents de Sites	 Définition des fonctions Guides Composteurs, Référents de Sites et Maîtres Composteurs: complémentarités / les motivations et la plus value des GC, RS bénévoles pour la collectivité (histoire européenne et canadienne) Signification du bénévolat en France / étude des profils et motivations des bénévoles pour mieux les mobiliser et les animer Actions que des Guides Composteurs et des Référents de Sites peuvent réaliser et périmètres respectifs d'intervention
Module MC4-2	Animation des groupes et/ou réseaux de Guides Composteurs	- Approche territoriale de constitution d'un réseau efficace de bénévoles GC (par public, par commune) : stratégies de recrutement et d'encadrement (besoins, dérives possibles). Etude du cas de Brest Métropole Océane - Techniques d'animation pour mobiliser et motiver un groupe de bénévoles (3 mises en situation)
Module MC4-3	Organisation du suivi des Guides Composteurs	- Gestion, encadrement, animation et suivi de plusieurs réseaux de bénévoles : étude du cas « Réseau lorrain de Guides Composteurs » (ADEME Lorraine) - Estimation du nombre de GC bénévoles nécessaires sur son propre territoire - Outils de communication spécifiques



Unité MC5: 2 modules - Durée 1 jour

Conduite et évaluation d'un projet de gestion des biodéchets sur un territoire

Remarque : Cette unité transversale est conduite sur toute la durée du cursus. Elle constituera une modalité d'évaluation des acquis de la formation

- Le module MC51 (présentant le cadre d'un projet et le travail attendu du stagiaire) pourra être réalisé lors du premier cycle de formation du stagiaire.
- Le module MC52 sera réalisé lors d'un cycle suivant (environ 6 mois après pour laisser le temps au stagiaire de réaliser son projet et son mémoire.)
- Cette unité constituera une modalité d'évaluation des acquis de la formation. Le module MC52 sera consacré à la soutenance du mémoire des différents stagiaires devant un public.

Jour 7	Matin	- Identification de la diversité des champs d'actions visés dans un projet de gestion des biodéchets sur un territoire
Module MC5-1	Définition du cadre d'un projet	- Identification des rubriques d'un dossier de présentation : contexte et enjeux, objectifs, étapes essentielles et échéanciers, moyens techniques, financiers et humains à mobiliser, suivi et évaluation à envisager etc.
		- Contribution du Maître Composteur et articulations avec son supérieur hiérarchique, ses collaborateurs et partenaires dans la définition d'un projet.
Module MC5-2	Après- midi Présentation d'un projet et identification des critères d'évaluation	Présentation du projet par le stagiaire devant un public constitué de formateurs, stagiaires et de professionnels représentatifs.

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- d'assister le Chargé de Mission de la collectivité dans le pilotage de projet ou d'opérations de gestion de proximité des biodéchets
- de mobiliser et d'accompagner des relais de terrain
- d'informer et de sensibiliser les différents publics concernés (Elus, techniciens particuliers, professionnels)
- d'animer les opérations de gestion de proximité des biodéchets sous toutes des formes (gestion domestique, partagée autonome en établissement)
 - ✓ organiser l'information et la concertation,
 - ✓ étudier et définir les solutions.
 - mettre en place et accompagner le démarrage

II-5 Les options de spécialisation

Les options de spécialisation du Guide Composteur et du Référent de Site -Les spécialisations obligatoires du Maître Composteur Spécialisations GC, MC, RS

Durée totale des spécialisations : de 5 à 7 jours

1 module obligatoire (parmi les 5 proposés) pour les Guides Composteurs (et les Référents de Sites) Remarque : certains modules pourront être concentrés sur une demi-journée pour s'adapter à leurs besoins.

	Mise en œuvre d'une opération de gestion des déchets verts	- Identifier les différents déchets verts (type, gisement), leurs modes de gestion (domestiques, espaces verts) et les enjeux
Module GC2-1		- Appréhender la gestion écologique pour produire moins de déchets de jardin* (paillage, BRF, mulching) : démonstration en jardin pédagogique
Durée 1 J		- Identifier les solutions de gestion des gros volumes (séquence obligatoire pour les MC): comparaison entre 3 voies de traitement (accent sur la prévention) / broyage (technique et utilisation du broyat) / méthode Jean Pain de compostage en andains
		- Mise en situation sur une mini-plateforme pédagogique



* Déchets de jardin : matières végétales issues de l'entretien ou de la création de jardins privés. Les déchets de jardin regroupent les résidus d'élagages et de tailles de haies, les tontes de gazons, les feuilles mortes, les déchets floraux, les fanes de légumes... D'autres matières organiques comme des fumiers animaux peuvent y être

Les options de spécialisation du Guide Composteur et du Référent de Site - Les spécialisations obligatoires du Maître Composteur (suite) Spécialisations GC, MC, RS

Module GC2-2

Durée 1 J (1/2J pour RS et GC) Mise en œuvre d'une opération de compostage partagé*

- Enjeux et place de la gestion partagée dans la gestion territoriale des déchets
- Différences et similitudes avec la gestion domestique
- Facteurs de réussite d'une opération (mobilisation, accompagnement, suivi)
- Mise en situation pour intégrer les **étapes d'une mise en place et de l'organisation** d'une opération ainsi que le fonctionnement du dispositif : composants, implantation, conduite.../ outils et indicateurs de suivi.

* La gestion partagée (semi-collective) des biodéchets concerne les dispositifs à l'échelle d'un ensemble immobilier, quartier, hameau, village dans le fonctionnement desquels sont fortement impliqués les résidents, les personnes-structures relais avec, généralement, le soutien de la collectivité locale



Les options de spécialisation du Guide Composteur et du Référent de Site -Les spécialisations obligatoires du Maître Composteur (suite)



- Enjeux et place de la gestion autonome dans la gestion territoriale des déchets Mise en œuvre - Solutions techniques et organisations envisageables, aspects réglementaires Module d'une opération et types de biodéchets selon les divers établissements GC2-3 de compostage autonome en - Facteurs de réussite d'une opération (mobilisation, incitations financières, Durée 1 J établissement* accompagnement, suivi...) (½ J pour - Mise en situation pour intégrer les étapes d'une mise en place et de RS et GC) l'organisation d'une opération ainsi que le fonctionnement du dispositif : composants, implantation, conduite.../ outils et indicateurs de suivi

* La gestion autonome en établissement des biodéchets concerne les dispositifs à l'échelle des établissements d'activités de différentes natures (restauration, espaces verts, productiondistribution de denrées alimentaires) gérés de manière autonome par les établissements en partenariat éventuel avec les collectivités compétentes

		- Présentation des lombrics et des rôles spécifiques des 3 grandes catégories de vers de terre
Module GC2-4	Mise en œuvre d'une opération de lombricompostage	- Enjeux du compostage d'intérieur et analyse des intérêts, conditions et limites
Durée ½ J		- Observation des différents lombricomposteurs dont au moins un en fonctionnement pour identifier et sélectionner les vers et définir les différents types de caisses
		- Lancement d'une vermicompostière (litière, emplacement, alimentation) pour analyser la nourriture pertinente, observer les autres organismes présents et identifier les problèmes et actions correctives
		- Mise en pratique du prélèvement de lombricompost et du percolat (le jus) pour les analyser chimiquement (bandes test) et définir leur utilisation et les possibilités de stockage

Les options de spécialisation du Guide Composteur et du Référent de Site - Les spécialisations obligatoires du Maître Composteur (suite et fin)



Module GC2-5 Durée 1 J	Mise en œuvre d'une opération de compostage de toilettes sèches	- Concept de l'assainissement écologique : argumentaire et techniques associées
		- Revue des différents types de toilettes sèches familiales : avantages / inconvénients, principe de fonctionnement, entretien et maintenance
		- Présentation et analyse comparative de composts issus de toilettes sèches (gestion, aspects sanitaires et valorisation des sous-produits)
		- Visite de toilettes sèches et retour d'expérience des usagers puis exercice de valorisation in situ (si possible)
		- Le cadre réglementaire en France.

